

Trajectoires scolaires atypiques et conditions d'entrée sur le marché du travail

l'exemple des sortants de niveaux IV et III¹

Arnaud Dupray (Céreq^S) et Isabelle Recotillet (Lest/Céreq^{''})

(Version provisoire)

Introduction

Depuis le début des années 80, les politiques éducatives en France ont eu pour objet de favoriser l'élévation des niveaux de diplômes. Ces politiques, encouragées par la demande sociale, se sont naturellement traduites par un allongement de la durée moyenne de scolarisation et par une translation vers le haut du niveau moyen de sortie du système éducatif (Esquieu et Gensbittel, 1995 ; Germe et Béduwé, 2003)– la part d'une génération parvenant au niveau IV a plus que doublé en 20 ans, de 34 % en 1980 à plus de 69 % en 2000. De surcroît, l'augmentation des niveaux d'études s'est accompagnée d'une diversification des voies de formation², laquelle a le plus souvent allongé les durées de scolarité – à niveau de diplôme donné - et complexifié les parcours des jeunes au sein du dispositif de formation initiale (Kirsch, 1998).

Cette diversification a été permise par la création institutionnelle de nouveaux diplômes et par le développement de passerelles entre l'enseignement professionnel, la filière technologique et la filière générale. Cette multiplication des itinéraires de formation possibles relevait d'orientations complémentaires : rechercher une meilleure efficacité de l'insertion professionnelle des diplômés, limiter l'irréversibilité des orientations scolaires, et in fine, accroître la part des jeunes accédant au baccalauréat, quelle que soit la filière (Dubet et Duru-Bellat, 2000). Un effet induit a été le desserrement des contraintes liées aux mécanismes de sélection à l'entrée dans l'enseignement supérieur. Plus précisément, les filières d'enseignement se sont ouvertes à des publics plus hétérogènes en matière de cursus dans l'enseignement secondaire, phénomène susceptible de retentir sur la réussite au diplôme dans l'enseignement supérieur et la qualité de l'insertion professionnelle. En effet, la diversification de l'offre de formation initiale peut rendre moins lisibles les stratégies et les signaux éducatifs pour les entreprises (Campinos et Quenson, 2000).

Dans ce contexte, notre contribution se donne pour objet à la fois, de repérer et décrire la complexité des trajectoires scolaires des sortants du système éducatif en 1998 aux niveaux IV et III et de confronter cette complexité à l'insertion réalisée sur le marché du travail. En tant que niveau charnière, le niveau IV est

¹ Cette étude s'intègre à une recherche financée par la Desco qui a pour titre : "Efficience des parcours de formation et insertion professionnelle", sous la direction d'Eric Verdier (Lest).

* Céreq, Centre d'études et de recherche sur les qualifications, 10 Place de la Joliette, BP21321 13567 Marseille cedex 02, Tel : 04 91 13 28 86, Fax : 04 91 13 28 80, e-mail : dupray@cereq.fr.

* Lest, Laboratoire d'économie et de sociologie du travail, 35 avenue Jules Ferry, 13626 Aix-en-Provence cedex, Tel : 04 42 37 85 37, Fax : 04 42 26 79 37, e-mail : recotill@univ-aix.fr.

² Les réformes du système – celle de 1985 sur la formation professionnelle initiale créant le baccalauréat professionnel et la loi de 1987 autorisant la préparation de tout diplôme professionnel et technologique par la voie de l'apprentissage, notamment – conduisent à multiplier les voies d'obtention de nombreux diplômes.

probablement celui qui concentre le plus d'évolutions par rapport à ce qu'il exprimait au début des années 80. Devenu une norme, il a évolué dans ses composantes avec l'essor des bacs professionnels et également dans ses finalités : poursuite d'études mais aussi insertion professionnelle qualifiante (Eckert et Hillau, 1993). Le niveau III est également pertinent en ce qu'il se décompose en trois grandes filières, de l'enseignement général avec les Deug à des enseignements professionnels et techniques avec les Dut, à des diplômes encore plus spécialisés et professionnalisés avec les Bts. Là encore, depuis le Bac, des transferts sont possibles entre ces différentes filières permettant de mettre à jour la variété des accès à ces diplômes. Il se double d'un niveau intermédiaire, celui des niveaux IV supérieur qui a cru en importance tout au long des années 90 avec le mouvement général de poursuite d'études dans une conjoncture dégradée jusqu'en 1997. Les flux de sortie de l'enseignement supérieur ont ainsi augmenté d'environ 50 % entre le début de la décennie et 1998. Toutefois, en 1998, près d'un quart des sortants de l'enseignement supérieur ne possédaient aucun diplôme au-delà du baccalauréat (Thomas, 2003).

Il s'agira dans un premier temps de rendre compte de la diversité de ces parcours de formation à partir de la génération des sortants de formation initiale en 1998. La structure des sorties de formation aux niveaux IV et III ainsi que la nature des parcours scolaires qui en sont à l'origine sont le produit d'influences diverses. Tout d'abord, la structure de l'offre de formation (nombre de filières et variété des diplômes en leur sein) et les politiques d'orientation scolaire modèlent la manière dont les jeunes et leurs familles vont définir leurs souhaits d'orientation et de poursuite d'études. Au cours des années 90, la transformation de l'organisation des études secondaires de premier cycle ainsi que la baisse des redoublements ont permis de raccourcir la durée moyenne passée dans le secondaire (Poulet-Coulibando, 2002). En parallèle, l'essor du baccalauréat professionnel a permis la promotion scolaire au niveau IV d'une proportion non négligeable de jeunes³ qui seraient autrefois sortis au niveau V. La nature plus ou moins classique des itinéraires est, quant à elle, influencée par les dispositifs de classes passerelles permettant par exemple à des jeunes inscrits initialement en BEP de rattraper un cursus technologique ou général par le biais d'une classe de seconde ou de première d'adaptation (Coëffic, 1998). D'autre part, la conjoncture économique retentit sur les souhaits des familles en matière de filière d'enseignement et de poursuite d'études. Ainsi, Poulet-Coulibando (2002) montre qu'au regard des vœux en fin de troisième, les familles ont plutôt privilégié l'apprentissage et les études professionnelles courtes entre 1993 et 1997 dans une phase de pénurie d'embauches. Un souhait de limitation des risques d'échec – à la fois en formation et sur le marché du travail - par la priorité donnée à l'acquisition d'un métier ou de savoirs opérationnels et l'abandon de projets de poursuite dans un cursus général ou technologique plus aléatoire en terme de réussite, est sans doute à l'origine de ces décisions. Dans le même temps, une conjoncture défavorable pourrait susciter des comportements destinés à s'abriter des aléas du marché du travail par un attachement renforcé aux études, même si ceux-ci aboutissent à un échec au diplôme visé.

³ 70 % environ des titulaires d'un BEP se présentent aux épreuves du Baccalauréat et pour l'immense majorité, il s'agit d'un Bac professionnel.

Le deuxième temps de la contribution sera réservé à l'analyse de l'efficacité des parcours de formation à travers une mise à l'épreuve de quelques indicateurs d'insertion liés à l'accès au premier emploi (salaire d'embauche, probabilité d'être technicien ou dans une profession intermédiaire au premier emploi ou à trois ans, durée d'accès à un premier CDI). Ces indicateurs témoignent d'une part de l'appariement entre un parcours de formation et son débouché dans le système productif et d'autre part, de la capacité du parcours à permettre une intégration durable dans l'emploi avec l'indicateur de temps passé en emploi sur la période de trois ans observée.

L'objet sera en particulier d'examiner si au-delà du type de diplôme terminal, au niveau IV ou III, les informations relatives aux itinéraires scolaires : type de classe de troisième ou de seconde, type de bac et classe post-bac pour les niveaux III, complètent l'impact du diplôme terminal sur les différents indicateurs considérés. A cet effet, nous construirons des indicateurs visant à caractériser les itinéraires scolaires comme standards ou atypiques. Dans ce dernier cas, on cherchera à qualifier les ruptures entre le type et la filière du diplôme final obtenu et la nature des classes empruntées pour l'obtenir. Ainsi, de manière générale un itinéraire scolaire atypique emprunte des classes appartenant à différentes filières ou différents cursus de formation. L'enjeu sera alors d'évaluer si le caractère atypique de l'itinéraire scolaire et selon les modalités qui le fondent, montre une efficacité à l'insertion sur le marché du travail par rapport aux cursus standards.

Sur la base des résultats dégagés, nous pourrions tenter de nous interroger sur ce qui a motivé la réalisation de parcours que nous qualifierions d'atypique, en d'autres termes, quels sont les ressorts des arbitrages effectués par les jeunes qui empruntent des classes qui ne s'enchaînent pas toutes dans une même filière, générale, professionnelle ou technologique.

1. Les parcours scolaires des niveaux de sortie IV et III

1.1 Le contexte général de l'offre d'éducation de 1992 à 1998 :

Notre approche prend place dans une période de croissance soutenue des durées de scolarité impulsée par les pouvoirs publics au milieu des années 80. Il faut en effet attendre la fin des années 1990 pour que l'âge moyen de sortie de formation initiale atteigne un plafond.

Tableau 1 : Evolution du nombre de sortants par niveau de formation

% en colonnes	1992	1998
Non-qualifiés (VI-V bis)	11	7,7
Niveau CAP (V)	30,4	25
Niveau Bac (IV secondaire)	16,5	17,2
Non diplômés du supérieur (IV supérieur)	11,5	12,1
Diplômés du supérieur court (III)	15,7	18,4
Diplômés du supérieur long (II et I)	15	19,5
Total	100	100

Source : note d'information 01.28, du Ministère de l'Education Nationale.

Ainsi, le tableau 1 montre qu'en termes de niveaux de formation atteints au sortir du système éducatif, les sorties au niveau V ont baissé au profit du niveau IV. Les sorties au niveau de l'enseignement supérieur se sont également fortement accrues. L'expansion des durées d'études est encore plus manifeste dès lors que l'on considère un recul de vingt ans (Tableau 2).

Ainsi, en 1977-78, seulement 30 % de la cohorte quittait le système scolaire avec au moins le diplôme du Baccalauréat en poche. En 1998, c'était le cas de près de 62 % des sortants.

Tableau 2 : Evolution de la répartition des diplômes de sortants

	1977-78 (£)	1992-93 (£)	1998
Aucun diplôme ou CEP	27,9	16,9	13,6
Brevet des collèges (seul)	11,8	9	7,2
CAP/BEP et équivalents	30	21,4	17,4
Bacs techno., pro. Et assimilés	4,9	12,4	12,4
Bacs généraux	9,5	9,2	11,5
BTS/DUT et équivalents	3,3	11,3	12,7
DEUG, paramédical et social	5,3	4,5	5,7
Ecoles, licences et plus	7,3	15,2	19,5
Total	100	100	100

(£) : moyennes sur deux ans

Source : note d'information 01.28, Ministère de l'Education Nationale.

Entre ce qu'on observait en 1992-93 et la situation de 1998, c'est surtout la part des baccalauréats généraux et la part des diplômés de niveau licence et plus qui se sont développées.

L'expansion de la part des sortants avec un baccalauréat général peut sans doute se comprendre comme un effet de l'accroissement du taux des diplômés du baccalauréat et un effet de la reprise de l'emploi, créant un volant d'opportunités pour des bacheliers, même si ceux-là ne sont pas les mieux préparés pour répondre aux exigences concrètes de travail.

1.2 Données et définition des parcours scolaires :

L'enquête Génération 98 porte sur plus de 55 000 jeunes interrogés au printemps 2001 sur leurs trois premières années de vie active. Ces jeunes sont représentatifs en niveau, diplôme et spécialités de plus de 98 % des sortants de formation initiale cette année là. Les analyses sont effectuées en données pondérées. Les parcours scolaires repérés sont relatifs à une période courant jusqu'en 1998 et qui a donc précédé la forte reprise de l'emploi de 1999.

Nous explorons deux grands niveaux de formation, le niveau du baccalauréat (niveau IV) d'un côté, et les niveaux bac +2 (IV supérieur et III) de l'autre. Outre les raisons évoquées en introduction, c'est pour ces niveaux que la précision de la reconstitution de l'itinéraire scolaire fournie par l'enquête est la plus satisfaisante. Pour chacun des diplômes de ces niveaux de formation, nous apportons une distinction selon le

domaine de spécialité agrégé (général, production ou services⁴) et selon que le diplôme a été obtenu ou non. Ainsi, au niveau IV de formation, nous approchons les parcours scolaires des jeunes issus de terminale générale, professionnelle ou technologique, à la fois dans une dimension disciplinaire et de réussite au diplôme, et selon la classe suivie après la classe de 3^e (2^{ème} générale, 2^{ème} technologique, Bep, Cap).

Pour les niveaux IV supérieur et III, l'information disponible est significativement plus riche : à partir du niveau de sortie final qui, comme précédemment, précise l'obtention ou non du diplôme et fournit une information sur la nature de la filière (générale, technologique ou professionnelle), nous exploitons une information sur la classe suivie après la terminale, sur le type de baccalauréat obtenu, enfin sur la classe suivie après la troisième. Les trajectoires scolaires sont donc reconstituées à partir de ces quatre informations.

Au plan méthodologique, afin de dégager les parcours les plus significatifs en termes d'effectifs, ne sont sélectionnés que les parcours les plus fréquents. Une fois les parcours de formation classés par ordre décroissant d'apparition dans l'échantillon, nous retenons les itinéraires qui rassemblent jusqu'à 80 % des sortants du niveau considéré. Cette façon de procéder répond au souci de pouvoir aboutir à des résultats portant sur des parcours comptant un effectif suffisant et donc non marginaux, même s'ils rendent imparfaitement compte de leur extrême diversité.

Définition d'un parcours atypique :

De manière générale, un parcours est défini comme atypique lorsqu'il conjugue des passages dans des classes appartenant à différentes filières de formation. On peut citer par exemple le passage en CAP ou en BEP pour un sortant avec un baccalauréat technologique ou général. Mais également, le titulaire d'un baccalauréat technologique passé par une seconde générale relèvera d'un itinéraire atypique. En effet, la seconde générale destine *a priori* à poursuivre dans la voie générale jusqu'au Baccalauréat.

La définition de ce qu'on qualifie de parcours atypique au niveau III, est un peu plus complexe : les entrecroisements entre classes de filières différentes dans le secondaire telles que nous les avons définies précédemment expriment déjà des parcours atypiques. Pour ce qui est du lien entre type de baccalauréat, classe après la terminale et diplôme de niveau III, nous considérons respectivement que les baccalauréats technologiques sont supposés plutôt conduire en Sts ou en Iut, les baccalauréats généraux à l'université ou en Iut, enfin les bacs professionnels à l'insertion professionnelle et éventuellement en Sts. Les autres combinaisons seront considérées comme atypiques de même que les passages à l'université avant de rejoindre une Sts ou l'Iut⁵ et inversement avant de sortir de Deug.

Enfin, pour les niveaux IV+ et III, nous distinguons entre trois types d'itinéraires atypiques selon la ou les classes sur lesquelles porte une orientation non standard par rapport au diplôme final obtenu (ou niveau de sortie final). Ainsi, nous considérons la catégorie A1, signalant que l'atypisme porte sur la nature de la classe de seconde suivie, la catégorie A2 de parcours portant sur le type de baccalauréat ou l'année post-bac, enfin

⁴ Dans la suite du texte, nous utiliserons indifféremment les termes industriel pour le domaine des spécialités de la production et le terme tertiaire pour les spécialités de diplôme se rattachant aux services.

la catégorie A3 où le caractère atypique porte à la fois sur la classe de seconde suivie et sur le type de bac ou d'année postérieure au baccalauréat.

Au regard de la reconnaissance de ces itinéraires atypiques sur le marché du travail, on peut poser deux hypothèses alternatives, lesquelles renvoient tantôt, à la théorie du capital humain, tantôt à la théorie du filtre ou du signalement⁶. En effet, schématiquement, on peut répartir ces itinéraires atypiques en deux grandes catégories : ceux dont le diplôme final est à caractère professionnel ou technique et qui passent par une ou plusieurs classes à contenu général (seconde générale, première année de DEUG, CPGE), ceux dont le diplôme final est général et qui ont emprunté une classe appartenant à un cursus technique ou professionnel (année de BEP ou de CAP après la troisième, baccalauréat technologique ou professionnel, première année de BTS ou de DUT). L'avantage des sortants du premier type d'itinéraire en matière d'insertion professionnelle (sur l'un ou l'ensemble des indicateurs retenus) par rapport aux sortants d'un cursus professionnel standard indiquerait que les employeurs sont sensibles au socle de savoirs généraux possédés par ces jeunes ayant accumulé des compétences techniques ou professionnelles, accréditant la conception de l'école comme filtre d'aptitudes. Les compétences professionnelles seraient alors d'autant plus appréciées qu'elles sont associées à des connaissances académiques, qu'exprimerait le passage par une classe à contenu général (Dupray, 2000). A l'opposé, un avantage des itinéraires appartenant à la seconde catégorie soulignerait la reconnaissance spécifique accordée à des apprentissages techniques et professionnels développés au cours de cursus principalement scolaires, c'est à dire axés sur les matières générales. Un tel constat justifierait une conception capital humain au sens fort de l'éducation.

1.3 Les sorties du système éducatif aux niveaux IV et III

En 1998, 742 000 jeunes achèvent leur formation initiale à différents niveaux du système éducatif (Tableau 3). Un peu moins de 20% quittent le système éducatif au niveau IV de la nomenclature des niveaux de formation (Affichard, 1981), et plus des ¾ d'entre eux ont obtenu leur diplôme du baccalauréat, qu'il soit professionnel, technologique ou général.

Tableau 3 – Structure des sorties de la Génération 98

Nomenclature des niveaux de formation	
Non qualifiés (VI, Vbis)	8%
Cap, Bep (V)	25%
Baccalauréat (avec ou sans le diplôme) (IV)	17%
Bac+1, bac+2 non diplômés (IV+)	12%
Bac+2 (III)	19%
2 ^e cycle (II)	11%
3 ^e cycle (I)	8%
Total	100.00%

⁵ Lemaire (1997) montre d'ailleurs que nombre d'entrées à l'université après le Bac traduisent des choix par défaut.

⁶ Voir Dupray (2000) pour un aperçu sur ces approches théoriques.

Créé au milieu des années 80 pour mieux répondre aux besoins des entreprises en termes de qualification (Eckert et Hillau, 1993), le baccalauréat professionnel semble assez bien jouer son rôle dans la mesure où il représente la majorité des sorties au niveau IV (Tableau 4), notamment dans la filière tertiaire (30% des sorties). Les sorties sans l'obtention du bac professionnel restent au demeurant relativement faibles (5% en tertiaire, 7% en industriel), bien que légèrement supérieures à celles observées pour les bac technologiques ou généraux (autour de 3% et 4% respectivement). Comparativement aux bac professionnels, les diplômés de bac technologique sont plus enclins à rester dans le système éducatif - près de 80 % d'entre eux, Lemaire (1997) -, et cela, d'autant plus fortement que leur spécialité relève de la production industrielle ; en effet, ces diplômés comptent pour seulement 4% dans la structure des sorties du niveau IV. En revanche, les diplômés de baccalauréat technologique tertiaire poursuivent moins fréquemment leurs études que ceux issus de la filière industrielle, même si, au total, une part relativement faible termine ses études à ce niveau de formation (12%). Cette structure des sorties au niveau IV laisse entrevoir la multiplicité des parcours scolaires menant au niveau immédiatement supérieur, en raison du phénomène de poursuite d'études et de l'organisation interne du système éducatif qui rend possible les passages entre cursus dans l'enseignement supérieur.

Tableau 4 – Structure des sorties après la classe de terminale

Diplôme de sortie en 1998	Domaine de spécialité	Obtention du diplôme	
Bac et brevet professionnel	tertiaire	diplômés	30%
Bac et brevet professionnel	tertiaire	non diplômés	5%
Bac et brevet professionnel	industriel	diplômés	24%
Bac et brevet professionnel	industriel	non diplômés	7%
Bac technologique, BT	tertiaire	diplômés	12%
Bac technologique, BT	tertiaire	non diplômés	3%
Bac technologique, BT.	industriel	diplômés	4%
Bac Technologique, BT	industriel	non diplômés	3%
Bac généraux		diplômés	4%
Bac généraux		non diplômés	4%
BT	agricole	diplômés	3%
BT	agricole	non diplômés	1%
		Dont diplômés	77%
Total			100.00% (129 881)

Au niveau bac+2, les sorties sans diplômes sont beaucoup plus importantes qu'elles ne le sont au niveau inférieur, avec notamment une part importante d'abandon en Deug (23%) (Tableau 5). Il sera intéressant de déterminer la part des parcours atypiques parmi ces abandons en cours de premier cycle universitaire. Les sorties diplômantes à bac+2 sont davantage le fait des Bts, qu'ils soient tertiaire (19%) ou industriels (12%). On peut supposer à partir de la structure des sorties que les Dut poursuivent plus massivement leur parcours de formation dans l'enseignement supérieur dans la mesure où leur poids est faible sur l'ensemble du niveau III et ce, quel que soit le domaine de spécialité (de 4% pour les filières industrielles à 6% pour les filières tertiaires). Enfin, globalement, le poids des sortants, diplômés ou non, des filières professionnelles du

tertiaire est significativement plus important que celles de l'industrie dont la part dépasse à peine les 20% contre 35% pour le tertiaire.

1.4 Diversité des parcours scolaires menant aux niveaux IV et III du système éducatif

L'évolution de l'organisation du système éducatif permet l'apparition de parcours de formation hétérogènes, traduisant des passages du général vers le professionnel ou le technologique, avec, le plus souvent, une forte asymétrie des liens entre les trois types de formation (Béduwé et Germe, 2003). Sur les données utilisées, on observe que plus de 80% des élèves ayant achevé leur formation initiale au niveau IV en 1998 ont suivi une classe de 3^e générale. L'orientation ayant lieu dorénavant à l'issue de la classe de 3^e, pour ces mêmes jeunes sortant au niveau IV, la formation professionnelle dans le secondaire a été le passage obligé des deux tiers de la cohorte. Dans l'enseignement secondaire, les études du Ministère de l'Education Nationale montrent que la durée des études baisse et que les orientations des élèves se sont le plus souvent exercées en direction des formations professionnelles courtes.

Tableau 5 – structure des sorties au niveau bac+1, bac+2

Diplôme de sortie en 1998	Domaine de spécialité	Obtention du diplôme	
Deug		diplômés	9%
Deug		non diplômés	23%
Bts	industriel	diplômés	12%
Dut	industriel	diplômés	4%
Bts-Dut	industriel	Non diplômés	6%
Bts	tertiaire	diplômés	19%
Dut	tertiaire	diplômés	6%
Bts-Dut	tertiaire	non diplômés	10%
Diplôme Santé, social		diplômés	11%
Total		Dont diplômés	60%
			100.00%
			(229 221)

Dans la Génération 98, les sortants au niveau IV sont passés pour environ ¼ d'entre eux environ par une seconde générale, la désaffection du cursus général étant susceptible d'indiquer une tendance à la baisse des phénomènes de poursuite d'études dans le supérieur. Par ailleurs, le passage par une classe de seconde générale ne présage pas systématiquement d'une poursuite dans le général; en effet, si, parmi les 27% se sortants niveau IV passés par une seconde générale près de 17% quitteront l'école avec un bac général, contre plus de 20% avec un bac professionnel ou un bac technologique du tertiaire. Les sortants de diplômes industriels s'orientent davantage après la 3^e vers des classes professionnelles ou technologiques. Ainsi, parmi les 9% de jeunes sortants au niveau IV passés par une classe de 2^e technologique, près de 20% obtiendront un bac professionnel industriel ou tertiaire ou un bac technologique dans le tertiaire (ils sont 12% dans le domaine industriel). A travers ces quelques illustrations chiffrées, la question de la diversification des parcours scolaires prend toute son ampleur.

Ainsi, à partir des informations renseignées sur les parcours scolaires et le diplôme final obtenu, nous avons construit une variable agrégée de parcours scolaire contenant la classe de seconde suivie ainsi que le type de baccalauréat obtenu (ou non). Dans la mesure où les parcours présentent une hétérogénéité assez importante, nous n'avons retenu que les parcours rassemblant 80% de la population des sortants au niveau IV l'année 1998. Chacun de ces parcours est qualifié de typique (T) ou d'atypique (A), selon la définition donnée précédemment dans l'introduction : un parcours est atypique s'il entremêle des passages par des classes appartenant aux trois différentes filières de formation. Au total, 15 parcours scolaires composent 80% des parcours recensés pour les sortants au niveau IV. Parmi ces itinéraires de formation, environ ¼ sont qualifiés d'atypiques (Tableau 6).

Tableau 6 – Parcours scolaires dans le secondaire des sortants au niveau bac

Type de classe de 2e	Diplôme final	Domaine de spécialité	Obtention du diplôme	Parcours typique / atypique	%
Bep par voie scolaire	bac pro	tertiaire	diplômé	T	25% (1)
Bep par voie scolaire	bac pro	industriel	diplômé	T	20%
2e générale	bac techno	tertiaire	diplômé	A	7%
2e générale	bac pro	tertiaire	diplômé	A	7%
Bep par voie scolaire	bac pro	industriel	non diplômé	T	6%
2e générale	bac	général	diplômé	T	5%
Bep ou Cap	bac pro	tertiaire	non diplômé	T	5%
2e générale	bac	général	non diplômé	T	5%
Bep ou Cap	bac techno	tertiaire	diplômé	A	4%
Bep ou Cap	BT	agricole	diplômé et non diplômé	T	4%
2e technologique	bac techno	tertiaire	diplômé	T	3%
Cap	bac pro	industriel	diplômé	T	3%
Bep ou Cap	bac techno	industriel	diplômé	A	2%
Cap	bac pro	tertiaire	diplômé	T	2%
2e générale	bac pro	industriel	diplômé	A	2%
Total					100%
Part des parcours atypiques					22%

Note : les parcours sont ordonnés par fréquence décroissante d'apparition

Lecture (1) : 25% des sortants de niveau IV ont eu un parcours de type « Bep par voie scolaire puis obtention d'un bac professionnel tertiaire ».

Les parcours atypiques relèvent principalement de réorientations en fin de classe de 2^e vers la filière technologique ou professionnelle du tertiaire (7% des parcours sont du type 2^e générale précédant l'obtention d'un bac pro dans le tertiaire, 7% pour les bacs technologique du tertiaire). Ces itinéraires dessinent plus vraisemblablement des réorientations par défaut en cohérence avec les observations faites par Bloch *et al.* (2001). C'est d'ailleurs plutôt attendu si l'on admet la hiérarchie sociale entre les filières dans le secondaire, où la voie "royale" est la filière générale car elle privilégie les savoirs formels et académiques tandis que la filière technologique revêt l'image d'une filière de second rang, limitant l'éventail des poursuites d'études à l'issue et la voie professionnelle, celle conduisant à une insertion professionnelle rapide, perçue comme une solution de repli aux élèves dont les performances scolaires dans le premier cycle du secondaire sont jugées insuffisantes pour poursuivre dans les précédentes filières (Kirsh, 1995). Ainsi, les

flux atypiques les plus massifs commencent par une seconde générale pour se terminer par un Baccalauréat professionnel ou technologique. Ils sont plus rarement le fait de passage du professionnel vers le technologique : 4% des parcours rassemblent des jeunes ayant obtenu un bac technologique tertiaire après la réussite d'un Cap ou d'un Bep (2% dans le cas d'un bac technologique industriel). Il advient que ce sont essentiellement les filières tertiaires qui recouvrent des parcours scolaires diversifiés, les parcours dans les domaines industriels étant beaucoup plus classiques. Etant donné l'importance relative des sorties des filières tertiaires, on peut en inférer que les diplômés de la production conduisent plus fréquemment à des poursuites d'études que les bacs professionnels et technologiques des filières tertiaires, même si les effectifs de diplômés sont plus nombreux au sortir de la filière tertiaire que de la filière industrielle à la fois dans les séries du baccalauréat professionnel et du Baccalauréat technologique⁷.

La voie classique menant au bac général ne compte que 5% des parcours ponctués par une sortie au niveau IV. Ce sont les parcours standards dans la filière professionnelle industrielle ou tertiaire qui forment la part la plus importante des parcours recensés (25% pour les bacheliers professionnels tertiaires diplômés de Bep, 20% pour les bacheliers professionnels industriels). Rappelons que ce constat fait écho à la structure des sorties observée au niveau IV, pour laquelle ce sont les filières professionnelles qui composent la plus grande partie des sorties.

Au niveau IV+ et III de sortie du système éducatif, on s'attend à une plus forte hétérogénéité des parcours de formation, du seul fait même que les combinaisons possibles se multiplient. Sur la base des parcours rassemblant 80% de l'effectif total de la population sortant à ces niveaux, il s'avère que plus d'un jeune sur deux a suivi un parcours atypique en quittant le système éducatif à bac+1 ou bac+2 et que l'atypisme provient d'un mélange de professionnel, technologique ou général du secondaire à l'année post-baccalauréat, c'est-à-dire à la conjonction des deux origines atypiques différentes identifiées (23% des parcours). A nouveau, les réorientations en seconde atypiques par rapport au diplôme final s'avèrent massives, puisque 21% des parcours sont atypiques sur la classe de seconde. Par contre, au niveau du bac ou de l'année suivie après le bac, les changements de filières de formation (général, technologique, professionnel) sont plus rares, ils ne forment que 13% des parcours.

A travers l'analyse du Tableau 7, il ressort que les étudiants orientés en filière professionnelle à l'issue de la 3^e sont peu nombreux dans les parcours identifiés aux niveaux IV+ et III. Ce sont les classes de 2^e générale et technologiques qui permettent le plus l'accès au premier degré de l'enseignement supérieur. Et, la réorientation après un échec à l'Université ou en classe préparatoire semble relativement fréquente dans les parcours atypiques mis à jour. Pour exemple, 7% des sortants à bac+1 et bac+2 ont suivi une classe préparatoire avant de se réorienter vers un Bts tertiaire. De même 6% d'entre eux ont entamé une formation universitaire après un bac général et ont finalement obtenu un Bts tertiaire. A l'instar du niveau IV, les filières tertiaires offrent une plus grande hétérogénéité des parcours de formation : un seul parcours atypique

⁷ En 1998, les admis dans un Bac professionnel des services étaient 1,25 fois plus nombreux que les admis dans un Bac Professionnel de la production. Pour les Bacs technologiques, ce rapport tertiaire sur industrie était de 2,2.

se termine par l'obtention d'un Dut industriel (2% des parcours). Les sortants de Deug, essentiellement sans diplôme, sont aussi largement concernés par les parcours atypiques, notamment par une orientation hors de l'Université immédiatement après le bac.

Tableau 7 – Parcours scolaires dans le secondaire et post-bac des sortants au niveau bac+1, bac+2

Parcours dans le secondaire	Année post-bac	Diplôme final	Domaine de spécialité	Obtention du diplôme	Parcours typique/atypique	Poids
2e générale et bac général	1e année universitaire	Deug		non diplômé	T	14%
2e générale et bac technologique	1e année Bts	Bts	tertiaire	diplômé	A1	8%
2e générale et bac général ou technologique	1e année Dut/Bts	Bts/Dut	tertiaire	non diplômé	A1	7%
2e générale et bac général ou technologique	cpge/medecine/param/ Ec.commerce	Bts	tertiaire	diplômé	A3	7%
2e générale et bac général	1e année universitaire	Bts	tertiaire	diplômé	A3	6%
2e générale et bac général	1e année universitaire	Deug		diplômé	T	6%
2e générale ou technologique et bac général ou technologique	nr	Dut	tertiaire	diplômé	T	5%
2e générale ou technologique et bac général ou technologique	1e année Bts	Bts	industriel	diplômé	T	5%
2e générale et bac général bac technologique	1e année Bts	Bts	tertiaire	diplômé	A3	5%
2e autre et bac technologique	1e année BTS	Bts	industriel	non diplômé	T	4%
2e générale et bac technologique	1e année universitaire	Bts	industriel	diplômé	A1	4%
2e générale et bac général	1e année universitaire	Deug		non diplômé	A2	4%
2e générale et bac général	1e année hors universitaire	Deug		non diplômé	A2	4%
2e générale et bac général	1e année hors universitaire	Deug		diplômé	A2	3%
bac technologique ou agricole		Bts	agricole		T	3%
2e Bep et bac technologique ou professionnel	1e année Dut ou Bts	Bts ou Dut	tertiaire	non diplômé	A1	3%
2e générale et bac général	1e année Dut	Dut	industriel	diplômé	T	2%
2e générale ou technologique et bac technologique	-	Deug		diplômé	T	2%
2e technologique et bac technologique	1e année Bts	Bts	tertiaire	diplômé	T	2%
2e technologique et bac technologique	1e année hors Bts	Bts	tertiaire	diplômé	A2	2%
2e Cap ou Bep et bac professionnel	1e année universitaire	Deug		non diplômé	A3	2%
2e générale et bac technologique	1e année Dut ou Bts	Dut	tertiaire	diplômé	T	1%
2e Cap ou Bep et bac hors professionnel	-	Deug		non diplômé	A1	1%
Total						100%
Part des parcours atypiques :						
Type 1						21%
Type 2						13%
Type 3						23%

Ceux qui décrochent leur Deug et quittent les bancs de l'Université sont généralement classés dans la catégorie des parcours standards, appartenance définie par une continuité d'enseignement général.

L'observation des types de parcours pour les bac+1 et bac+2 laisse entrevoir des effets de sélection à l'entrée des filières, notamment car les filières tertiaires réputées moins sélectives que les filières industrielles sont plus fréquemment composées de parcours atypiques, et sont socialement considérées comme moins sélectives que les parcours académiques, dans une construction méritocratique du système éducatif (Verdier, 2001). Les effets à l'insertion devraient donc faire apparaître des différenciations selon la nature des parcours suivis et, qui plus est, selon l'origine atypique de ces parcours. C'est ce que nous mettons en évidence dans la section suivante.

2. Des parcours scolaires aux parcours d'insertion : l'incidence des parcours atypiques

La dernière partie de ce travail consiste à confronter les parcours scolaires préalablement exposés à des variables de situation sur le marché du travail. L'intérêt de l'enquête génération 98 réside ainsi dans le fait de pouvoir à la fois repérer la forme des parcours scolaires selon les différentes voies de formation et classes empruntées dans le système éducatif et de comparer leur efficacité à l'égard des premiers pas dans la vie active. Partant de l'hypothèse que les diplômés et les parcours qui les ont construits sont porteurs de liens plus ou moins directs et étroits avec des emplois et des professions, nous proposons de retenir plusieurs indicateurs d'insertion professionnelle afin de tester leur incidence. Compte tenu de l'importance non marginale des parcours atypiques mise en évidence plus haut, une interrogation majeure porte sur l'efficacité éventuelle de certains parcours atypiques en matière d'insertion professionnelle. Correspondent-ils pour certains à des stratégies ou à des associations plus ou moins réfléchies entre cursus professionnel ou professionnalisant et savoir académique, assurant une certaine efficacité dans l'accès à l'emploi ? D'autres sont-ils la résultante de choix par défaut, d'orientations contrariées pendant une ou deux années, qui amènent à stigmatiser ou déprécier le diplôme final auquel ils ont conduit ?

Pour répondre à ces interrogations, quatre indicateurs ont été retenus :

- Le salaire à l'embauche dans le premier emploi
- La durée nécessaire à l'accès au premier emploi déduite du temps éventuel passé au service national.
- La part du temps passé en emploi sur l'ensemble des trois années d'observation.
- La probabilité d'atteindre une profession intermédiaire (artisan, commerçant ou chef d'entreprise inclus) ou un poste d'encadrement, au premier emploi et dans l'emploi occupé à l'enquête. Pour les niveaux IV seulement, il s'agit de la probabilité d'atteindre une profession de technicien, profession intermédiaire ou cadre (cette dernière catégorie étant extrêmement faible pour les niveaux IV).

Les indicateurs sont testés selon deux spécifications d'estimation. Dans la première, on introduit séparément la variable de diplôme final, la ou les variables traduisant le caractère atypique du parcours scolaire et les dimensions intermédiaires utilisées pour reconstituer les parcours (classe de seconde dans le cas du niveau IV, classe de seconde, type de bac et première année post-bac pour les niveaux IV + et III). La seconde spécification consiste à ne prendre en explicatives que les dichotomiques de parcours détaillé (15 pour les niveaux IV et 23 pour les niveaux IV+ et III). L'intérêt de cette seconde spécification est de pouvoir apprécier exactement quels types d'itinéraires atypiques sont porteurs de la meilleure valorisation à l'insertion professionnelle sur la base des indicateurs retenus. Le caractère atypique d'un parcours sera ainsi apprécié dans son hétérogénéité, et l'on sera en mesure d'évaluer quelle catégorie d'itinéraire atypique, parmi les deux grandes catégories désignées au début, montre l'efficacité la plus importante en termes d'inscription dans l'emploi.

Dans chacun des modèles, c'est à dire pour chacun des indicateurs, la même référence a été maintenue, à savoir, un bac général diplômé suite à une seconde générale pour le niveau IV, un cursus entièrement général débouchant sur un diplôme de niveau III général : « classe de seconde générale – bac général – 1^{ère} année à l'Université – obtention d'un DEUG général » pour les niveaux IV + et III. Nous renvoyons le lecteur aux annexes présentant les tableaux de résultats des estimations sur lesquels s'appuient les interprétations qui vont suivre.

Les variables de contrôle prises en compte diffèrent selon les estimations. Pour le salaire à l'embauche, il s'agit du genre, de la situation professionnelle des parents à la fin des études, de la profession des parents à la fin des études, du lieu de naissance du jeune, du lieu de naissance du père⁸, de l'âge du jeune en 1998, de la taille de l'entreprise au premier emploi, du contrat de travail et du temps de travail.

Dans les modélisations des dimensions économiques relatives à la date de l'enquête ou à l'ensemble du parcours d'insertion (probabilité d'être en emploi au niveau de qualification technicien, profession intermédiaire ou cadre, temps passé en emploi sur la période), des variables explicatives supplémentaires ont été introduites. Il s'agit pour le premier indicateur de deux informations relatives au parcours d'insertion : le temps passé en formation et le temps passé au chômage sur les trois ans, tous deux mesurés en nombre de mois, et du nombre de séquences d'emploi sur la période observée, pour le second indicateur.

2.1 Influence du parcours scolaire sur l'insertion des niveaux IV

Les spécifications comportant la dichotomique atypique en explicative montrent qu'une telle trajectoire scolaire, à type de sortie au niveau IV donné (en fonction de son caractère diplômant et de la filière) et à classes de seconde et de troisième contrôlées, joue favorablement sur le niveau de salaire à l'embauche et sur

⁸ Comme pour la nationalité du jeune, on a distingué les cas où l'individu était né en France ou dans un pays d'Europe du cas où il était né dans un autre pays.

la probabilité d'obtenir une position de cadre ou de profession intermédiaire au premier emploi comme à la date de l'enquête⁹.

Ce caractère atypique contribue aussi de manière positive au temps passé en emploi sur la durée d'observation (3 ans). De surcroît, et bien que faiblement significatif, son impact sur la durée d'accès au premier CDI est fortement négatif. En d'autres termes, le fait d'être issu d'un parcours atypique accélère l'occurrence d'un CDI. Compte tenu que nous raisonnons pour cet indicateur sur les seuls jeunes ayant accédé à un CDI, ceci ne veut pas dire qu'en moyenne la réalisation d'un parcours atypique permet plus aisément d'atteindre un CDI, mais simplement que lorsque c'est le cas, ces «atypiques» y accèdent plus rapidement¹⁰. Au total, il semble qu'un parcours atypique pour les sortants de niveau IV assure une meilleure efficacité qu'un parcours standard au regard des critères d'insertion professionnelle considérés.

Le type de classe de troisième suivie (générale, technologique ou {segpa, 3^{ème} d'insertion, pas de troisième}) a dans certains cas un effet significatif sur les indicateurs d'insertion retenus.

Il en est ainsi pour le salaire à l'embauche, pour lequel le passage par une troisième technologique s'avère faiblement positif en matière salariale par rapport à une troisième générale. Cet effet n'est pas confirmé sur les autres indicateurs, tout juste peut-on noter qu'être dans le troisième cas, le plus défavorable eu égard aux conditions d'orientation dans ce type de troisième (Segpa ou 3^{ème} d'insertion...), réduit significativement la part du temps passé en emploi sur les trois premières années de vie active. En revanche, être passé par une classe de BEP ou de CAP après la troisième améliore significativement l'employabilité du jeune sur la période en ce sens que comparativement au passage par une seconde générale, cette classe accroît le temps passé en emploi. Toutefois, à type de sortie au niveau IV donné, le passage par une première année de BEP ou de CAP après la troisième réduit les chances d'accéder à une position de profession intermédiaire ou cadre au premier emploi comme à la date de l'enquête.

Enfin, le type de baccalauréat apprécié par son diplôme (succès ou échec) et par la filière disciplinaire (générale, industrielle ou tertiaire) montre que relativement aux bacheliers généraux en référence, les bacheliers professionnels services et production sont les plus avantagés en matière de niveau de salaire. Ce constat s'accorde aux finalités du bac professionnel d'assurer à ses détenteurs des débouchés dans des emplois qualifiés. A l'autre extrême, on trouve les bacheliers technologiques diplômés du secteur des services, pénalisés par la moindre accumulation de savoirs opérationnels comparativement aux bacheliers professionnels et par le taux élevé de poursuite d'études parmi eux, produisant une sélection négative des sortants (Dupray et Moullet, 2003).

Sur l'indicateur de qualification au premier emploi et à l'enquête, les bacheliers généraux en référence ont la plus forte probabilité d'atteindre une profession intermédiaire ou une position de technicien. En revanche, les sortants non diplômés d'un baccalauréat professionnel tertiaire ou production et les sortants d'un BT agricole sont les moins bien lotis au regard de cet indicateur que l'on se situe au premier emploi ou à la date de l'enquête.

⁹ Remarquons que l'intensité de cet impact est stable entre le premier emploi et l'emploi à l'enquête.

¹⁰ En l'occurrence, les atypiques sont 25,7 % à accéder à un CDI sur la période d'observation contre 23,9 % pour ceux issus d'un parcours standard, soit une chance équivalente à celle des seconds.

Concernant la part du temps passé en emploi, les bacs professionnels qu'ils aient été diplômés ou non et quelle que soit leur filière d'appartenance manifestent la plus forte employabilité sur la période. L'aspect professionnalisant de ces diplômés et leur vocation à l'insertion professionnelle de leurs détenteurs par l'utilisation rapide de leurs compétences sur le marché du travail se trouve ainsi confirmée. Du point de vue de la rapidité d'accès au premier CDI, ces diplômés ne sont pas plus avantagés que les autres. Les bacheliers technologiques des services sont ceux pour lesquels le temps d'accès au premier CDI est le plus long, les autres ne se différenciant pas significativement d'une sortie d'un parcours standard menant à un bac général.

Le seconde spécification des estimations utilisant la variable de parcours détaillée, permet potentiellement d'apprécier quels types de parcours atypiques sont porteurs des meilleurs résultats en matière d'insertion professionnelle. Sur le salaire à l'embauche, un seul parcours atypique se détache fortement en positif, il s'agit du bac professionnel service associé au passage par une seconde générale. En revanche, les titulaires d'un bac technologique de la filière services passés par une seconde générale sont plutôt défavorisés en matière salariale. Les autres types de parcours ne se distinguent pas significativement du parcours de référence : le bac général assorti d'un passage par une seconde générale.

Au regard de la qualification de l'emploi obtenu à l'entrée dans la vie active et à la date de l'enquête, un seul parcours atypique se détache significativement en positif, celui des bacheliers professionnels services passés par une seconde générale. Clairement, le passage par une seconde générale en tant qu'il signale un niveau scolaire au-dessus de la moyenne relativement à la provenance la plus fréquente de ces bacheliers, une seconde BEP, améliore la probabilité d'accéder à une profession intermédiaire. Ajoutons que son efficacité est renforcée pour l'emploi à l'enquête. Pour ce qui est de la part du temps passé en emploi sur la période d'insertion observée, ce même parcours atypique, mais aussi les bacheliers professionnels de la production passés par une seconde générale, sont parmi ceux qui enregistrent les meilleures performances. Malgré tout, ils restent au-dessous du parcours standard « bac professionnel de la production associé à un CAP ou à un BEP » après la troisième qui réalise le meilleur score sur cet indicateur. Relativement au parcours général en référence, les parcours atypiques aboutissant à un baccalauréat technologique des services qu'ils soient issus d'une seconde générale ou d'une seconde professionnelle (première année de CAP ou BEP) obtiennent également des durées d'emploi plus importantes que les individus relevant d'un parcours standard dans le général, mais en deçà de celles mentionnées pour les deux itinéraires atypiques précédents. Notons que le passage par une seconde professionnelle a été le plus avantageux. Enfin, les bacheliers technologiques de l'industrie passés par une seconde professionnelle, avec un coefficient de 0,18, font moins bien que les deux premiers itinéraires atypiques cités mais mieux que les bacheliers technologiques des services comparativement au parcours général standard.

Enfin, au regard du temps d'accès au premier CDI, seul le parcours atypique : bac technologique dans la filière services associé à un passage en seconde générale sort significativement, indiquant une durée d'accès au premier CDI largement supérieure à celle des bacheliers généraux standards en référence. Notons que le passage par une seconde générale est néanmoins bénéfique par rapport au parcours standard de ces diplômés, c'est à dire le suivi d'une classe de seconde technologique.

En somme, les résultats basés sur l'estimation des équations comportant en explicatives les parcours détaillés permet de nuancer les interprétations dégagées de la première spécification. Ainsi tous les parcours atypiques ne sont pas bénéfiques. Les plus favorables sont ceux qui associent un diplôme technique ou professionnel de niveau IV à une seconde générale. La reconnaissance des savoirs opérationnels est ainsi renforcée lorsque ceux-ci sont adossés à un bagage scolaire dans les disciplines générales, au-dessus de la moyenne des profils scolaires de ces diplômés. Ces constats s'accorderaient donc à une fonction filtre de l'éducation.

2.2 Influence des parcours atypiques pour les jeunes sortis aux niveaux IV+ et III

Les résultats sont présentés en deux temps, selon que l'information sur les parcours est prise à un niveau agrégé (trois types d'itinéraires atypiques) ou à un niveau suffisamment détaillé pour prendre en compte la diversité des parcours (les modalités sont celles utilisée dans le tableau 5).

Des effets différenciés selon les types de parcours scolaires atypiques

Notre hypothèse de départ reposait sur des effets à l'insertion supposés différenciés selon l'endroit des réorientations scolaires dans le système d'enseignement. Aussi, le choix retenu a été de distinguer les parcours scolaires selon qu'ils sont atypiques avant l'obtention du bac (passage par une classe professionnelle dans le secondaire), au moment du bac ou juste après la réussite au bac. L'impact des changements de trajectoires a ainsi des effets contrastés selon que les jeunes quittant l'école ont des parcours non standards dans le secondaire ou après la terminale.

On observe sur l'ensemble des indicateurs utilisés un effet globalement négatif pour les jeunes ayant des parcours atypiques dans l'enseignement secondaire (A1) et un effet globalement positif pour les jeunes qui eux ont connu une bifurcation atypique dans leurs parcours au moment du bac ou dans l'année qui suivait (A2). Ce constat illustre les différences dans les choix d'orientations. En effet, l'effet négatif observé pour les orientations vers le professionnel ou technologique en classe de seconde traduit le signal négatif envoyé par les individus qui, probablement pour la majeure partie d'entre eux, n'ont probablement pas réussi à poursuivre en classe générale. A l'inverse, après le baccalauréat, les orientations d'études sont plus vraisemblablement en partie la résultante de choix individuels et les jeunes ayant suivi des parcours standards dans le secondaire s'ouvrent sans doute davantage de possibilités de poursuite après leur baccalauréat.

Entre ces deux groupes très nettement opposés, l'effet des parcours totalement atypiques (A3) est plutôt variable. Ainsi, si le caractère haché de ces derniers, en termes de choix de filière, est un facteur positif pour l'accès à une position de cadre ou profession intermédiaire au premier emploi, il pèse sur le salaire d'embauche et le temps d'accès au premier Cdi est similaire à celui des jeunes qui ont suivi un parcours standard.

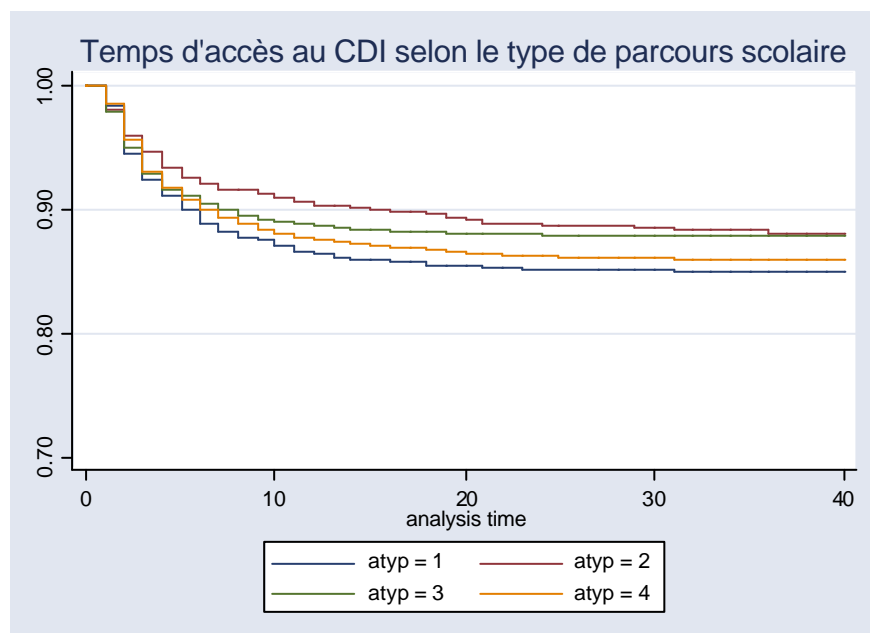
Pour approfondir l'analyse de l'effet différencié des parcours atypiques sur l'insertion, nous avons procédé à l'estimation de la probabilité d'accéder à un Cdi conditionnellement au temps écoulé jusqu'au moment de l'accès (ou non). Dans cette analyse, nous tenons ainsi compte de l'éventualité que des jeunes n'accèdent pas à un Cdi au bout de trois années. Au total, 25% des jeunes de notre échantillon n'ont pas accédé à un emploi de type Cdi au terme de la fenêtre d'observation. Parmi ceux qui y ont accédé, les parcours scolaires standards prédominent, alors que les parcours les plus atypiques, de type A3, conduisent moins fréquemment à un Cdi (tableau 8).

Tableau 8 – Distribution des parcours scolaire pour les jeunes ayant accédé à un Cdi

	% de jeunes ayant accédé à un Cdi
A1	20%
A2	14%
A3	24%
Standard	42%
Total	100%

Le recours à une analyse non paramétrique des durées (Méthode de Kaplan-Meier) met en évidence une différenciation significative¹¹ entre les types de parcours scolaire (figure 1). Sur la figure 1, on lit en abscisse le temps (en mois) et en ordonnée la probabilité de ne pas atteindre un Cdi, ce qui définit la fonction de survie.

Figure 1 – Fonction de survie, accès au Cdi



Pour les durées les plus faibles, l'écart entre les différentes fonctions de survie est très faible. Ce n'est qu'aux alentours de six mois que les écarts se creusent entre les fonctions. Il apparaît ainsi que les jeunes ayant des

parcours atypiques A2 sont ceux qui accèdent le plus lentement à un Cdi. Viennent ensuite les jeunes relevant des parcours A3. Les parcours dont l'accès est le plus rapide en comparaison des autres sont les parcours dans l'ordre les parcours standards puis les parcours A1. La figure 1 met ainsi en évidence un lien entre la temporalité de l'insertion et la temporalité des parcours scolaires, les plus atypiques étant le plus souvent les parcours les plus longs.

Le constat global dégagé de l'examen de la nature atypique des parcours est confirmé par l'analyse du type de baccalauréat obtenu ainsi que de la classe suivie après celui-ci.

Pour les jeunes entrant sur le marché du travail avec une formation initiale de niveau III ou immédiatement inférieur (IV sup), le cursus scolaire préalable, et notamment la catégorie de bac, n'est pas neutre sur l'accès et la valorisation dans l'emploi. Ainsi, deux résultats se dégagent : d'une part, les jeunes ayant obtenu un bac technologique ou professionnel ont de moins bonnes perspectives d'insertion que les jeunes titulaires d'un bac général. D'autre part, les bacheliers technologiques (sortants au niveau IV+ ou III) accèdent probablement plus à des emplois des catégories professions intermédiaires ou cadres que les bacheliers professionnels, alors que le rendement marginal salarial de leurs années de formation est d'un niveau comparable. Les sortants des filières professionnelles ou technologiques du baccalauréat touchent ainsi environ 2,5 % de moins que les bacheliers généraux, toutes choses restant égales par ailleurs.

Nous avons montré précédemment l'effet à l'insertion des parcours atypiques après le baccalauréat. Plus précisément, la variable repérant l'année suivie après la classe de terminale distingue clairement le passage en classes préparatoires des autres formations (Iut, Bts ou Deug). Ainsi, les jeunes qui n'ont pas poursuivi après leur classe préparatoire dans de grandes écoles (puisque nous travaillons ici sur une population de jeunes quittant le système scolaire au niveau III maximum) se signalent quand même positivement auprès des employeurs. Leur probabilité d'accès à un emploi de cadre ou profession intermédiaire est trois fois supérieure à celle des jeunes passés par l'Université, ils sont en outre proportionnellement plus longtemps en emploi et accèdent plus rapidement à un contrat à durée indéterminée. A l'inverse, les jeunes tributaires de parcours avec passages par une filière professionnelle de l'enseignement supérieur (Iut ou Bts) sont confrontés à une difficulté plus grande d'accès aux professions sus-mentionnées, à des gains relativement plus faibles et à une durée d'accès au Cdi plus longue, comparativement aux jeunes passés par une première année de Deug après le bac.

Dans cette première étape de l'analyse, les effets des parcours atypiques ont été appréhendés uniquement par le fait qu'ils sont ou non atypiques et non pas par leur nature précise. C'est l'enjeu de la seconde étape de l'analyse dans laquelle les parcours sont finement détaillés et compilent quatre types d'information : le diplôme ou type de sortie au niveau IV+ ou III, le type de baccalauréat et la classe suivie après le bac et la classe suivie après la troisième. De la sorte, la construction de la variable agrégée de parcours assouplit l'hypothèse d'indépendance entre les différents éléments qui composent les parcours.

¹¹ Un test de rang a montré une probabilité que les courbes de survie soient significativement différentes à un seuil inférieur à 1%.

Le nombre important de parcours de formation diversifiés pour atteindre un niveau de scolarité IV+ ou III rend difficile la lecture du tableau de synthèse des estimations (tableau 11). Plusieurs lectures en sont possibles, nous proposons de différencier les performances au regard de l'insertion par type de sortie (Deug, Bts, Dut) avec ou sans diplôme en fonction des différents parcours scolaires. Dans les estimations présentées, le parcours scolaire servant de référence dans la lecture des coefficients estimés, est un parcours standard : seconde générale, suivie de l'obtention d'un bac général, d'une poursuite d'études à l'Université pour s'achever par l'obtention d'un Deug.

L'entrée sur le marché du travail avec un Deug reste somme toute difficile pour les jeunes qui se sont arrêtés à ce niveau de scolarité (Céreq, 2002). Cependant, l'expérience d'une année hors de l'Université après le bac (général) ou le passage par une classe technologique en seconde ou terminale, sont des facteurs qui améliorent l'ensemble des indicateurs d'insertion considérés. Ainsi, pour ces jeunes dont les parcours sont atypiques, l'accès à un emploi stable est nettement plus rapide (le temps d'accès est de 40 à 60% plus court), le temps total passé en emploi est plus important et la probabilité d'obtenir un emploi de cadre ou profession intermédiaire est sensiblement plus élevée. En revanche, la non obtention du Deug, lorsqu'elle est combinée à un parcours scolaire atypique produit des effets négatifs à l'insertion. Notamment, les jeunes passés en filière professionnelle en seconde ou terminale accèdent probablement moins à la catégorie professions intermédiaires ou cadres et l'accès au Cdi est légèrement retardé. Par contre, si le parcours est atypique en raison d'une année non universitaire après le bac (général), l'ensemble des coefficients estimés sont positifs hormis pour l'accès au Cdi, celui-ci s'opérant plus lentement. Ainsi, il semble bien qu'un détour hors des bancs de l'université avant de poursuivre, et d'obtenir ou non, un Deug, soit un signal positif sur le marché du travail.

Quel que soit le parcours scolaire d'origine, la sortie du système éducatif avec un Bts de spécialité tertiaire est prédictive d'un degré d'employabilité plus élevé que pour les jeunes ayant suivi le parcours standard (classes générales puis obtention d'un Deug). Particulièrement, ici encore, le passage par une classe préparatoire¹² agit comme un marqueur positif dans les trajectoires scolaires. En effet, à partir des estimations réalisées, les diplômés de Bts tertiaire ont à la fois un rendement salarial substantiellement plus fort, des chances d'être embauché comme cadre ou profession intermédiaire beaucoup plus grandes, et un temps d'accès au Cdi trois fois inférieur. Un autre effet signal se lit pour le parcours « seconde générale, bac général, année universitaire, obtention d'un Bts tertiaire » : un parcours standard dans le secondaire est un facteur au moins aussi important dans la réussite de l'insertion que le passage en classe préparatoire. On repère ici la nature sélective des filières générales comparativement aux autres filières de l'enseignement secondaire. Ce résultat se retrouve à l'identique pour le même parcours menant à un Dut tertiaire.

Les parcours scolaires menant à un Bts industriel sont bien moins nombreux que ceux conduisant à un Bts tertiaire. Les deux parcours introduits dans les estimations font état de passages par des classes technologiques en seconde ou en terminale. Dans chacun des cas, les effets à l'insertion sont meilleurs que pour le parcours scolaire standard. Enfin, la non obtention du Bts ou Dut industriel ne pénalise les jeunes

qu'en termes d'accès à une position de cadre ou de profession intermédiaire, quelle que soit la nature du parcours scolaire initial.

L'obtention du diplôme apparaît comme un élément favorable dans la probabilité d'accéder à un emploi de profession intermédiaire ou de cadre, sans que la diversité du parcours scolaire vienne perturber ce résultat constant. En revanche, lorsque le diplôme n'a pas été obtenu, le côté atypique des parcours vient moduler, plutôt dans un sens positif les effets à l'insertion.

A ces niveaux de formation, l'efficacité des parcours atypiques se repère sur les deux grandes catégories définies plus haut. En effet, à l'instar du constat dégagé au niveau IV, on remarque que le détour par une classe préparatoire aux grandes écoles, par un cursus plutôt général dans le secondaire ou par une première année à l'université sont plutôt des facteurs favorables à l'insertion des titulaires d'un Bts ou d'un Dut, notamment dans la filière tertiaire. Cependant, pour les diplômés de DEUG, le passage par une première année après le bac hors de l'université, de même que le passage par une classe appartenant à une filière technologique dans le secondaire sont des éléments qui améliorent l'efficacité de l'insertion professionnelle.

Ces résultats suggèrent que l'acquisition de savoirs généraux manifestée par les classes de la filière générale transmet un signal positif aux employeurs lorsque les jeunes possèdent un diplôme à contenu technique et professionnel, dans une conception filtre de l'éducation. Cependant, la seconde observation nuance cette interprétation dans la mesure où un parcours standard en filière générale pour les sortants de DEUG est pénalisé par rapport à un parcours comportant « des marqueurs » techniques ou professionnels relatifs à un détour par ces filières. Force est de constater qu'un mixte de savoirs opérationnels et de savoirs généraux est apprécié par les employeurs sur le marché du travail.

Il est pourtant difficile de remonter à la nature stratégique ou plutôt contrainte des choix faits par ces débutants dans la construction de leur parcours scolaire. Compte tenu de la hiérarchie sociétale qui existe entre les filières (Verdier, 1995), il apparaît néanmoins que le cursus en enseignement général à l'image d'une norme, semble toujours le cursus de référence, au moins jusqu'au bac.

Conclusion

A partir des données de l'enquête Génération 98, nous avons cherché à mettre en lumière la complexité des itinéraires scolaires pour des niveaux de sortie allant du niveau IV au niveau III. La première partie a rendu compte de l'extrême diversité des parcours scolaires même simplement appréciés par quatre points : la classe suivie après la troisième, la série du baccalauréat, la première année post-bac et le type de sortie au niveau IV+ ou III.

Le caractère atypique des parcours scolaires a été dégagé selon le niveau de la classe où les jeunes se sont écartés du cursus « maître » c'est à dire celui menant au diplôme obtenu *in fine*. On montre ainsi que parmi

¹² Une année hors Bts après le bac produit des effets semblables.

les parcours qui concentrent 80 % des sortants, plus d'un cinquième d'entre eux tant au niveau IV qu'aux niveaux de sortie considérés dans l'enseignement supérieur, relèvent d'un tel itinéraire atypique.

Des hypothèses alternatives ont été avancées sur la base d'une distinction entre un atypisme construit sur un détour par une ou plusieurs classes appartenant à la filière générale pour un diplôme final plutôt technique ou professionnel, et un atypisme fondé sur un détour plus ou moins long par une filière technique ou professionnelle pour les sortants avec un diplôme général (de premier cycle universitaire avec ou sans le diplôme). Au niveau IV, il apparaît clairement que le détour par une seconde générale favorise l'insertion professionnelle telle qu'elle est appréciée par quatre indicateurs qui sont : la qualification d'emploi, le temps d'accès à un premier CDI, la part du temps passé en emploi au cours des trois ans observés et le salaire d'embauche dans le premier emploi.

Aux niveaux supérieurs, des itinéraires atypiques relevant de ces deux catégories apportent des bénéfices à leurs auteurs, pour peu qu'ils sortent diplômés de l'enseignement supérieur. De manière générale, la reconnaissance de ces itinéraires atypiques sur le marché du travail, en tant qu'ils facilitent dans certains cas l'insertion professionnelle par rapport à des parcours standards laissent entendre que les jeunes ont réellement intérêt à activer l'ensemble des possibilités d'orientation et de réorientation que leur offre le système éducatif, même si, ce faisant, ils sont amenés à prolonger le temps passé dans le système scolaire. Ces détours pour la plupart, trouveront à se valoriser dans l'accès au marché du travail justifiant la persévérance et l'obstination de certains élèves dans la poursuite d'études au-delà du baccalauréat.

Bibliographie

Bloch, D., Chamonard, D. et Hocquaux, C. (2001) « Les parcours scolaires et l'âge des bacheliers », *Education et Formations*, n°60, pp67-69.

Campinos, M., Quenson, E. (2000) « Des diplômés et des diplômés insuffisamment professionnels ? L'insertion des jeunes débutants dans les P.M.E de l'industrie », *L'Orientation Scolaire et Professionnelle*, vol.29, n°2, pp291-318.

Coëffic, N. (1998) « Parcours scolaires au collège et au lycée », Note d'Information du MENRT, 98.01, janvier.

Dubet F., Duru-Bellat M. (2000) *L'hypocrisie scolaire, L'épreuve des faits*, Seuil, 232p.

Dupray, A. (2000) « Le rôle du diplôme sur le marché du travail : filtre d'aptitudes ou certification de compétences productives ? », *L'Orientation Scolaire et Professionnelle*, vol.29, n°2, pp261-289.

Dupray, A. et Moullet, S. (2003) « Après le baccalauréat professionnel ou technologique : la poursuite d'études jusqu'au niveau III et sa rentabilité salariale en début de vie active », contribution à Saïd Hanchane (dir.) rapport final au CGP, *Déclassement et diversification des parcours de formation : un réexamen de l'efficacité du système éducatif*, en réponse à l'appel d'offre, Evaluation du système d'éducation et de formation.

Eckert, H., Hillau, B. (1993) « La diversification des niveaux IV de formation, les paradoxes de la seconde chance », *L'Orientation Scolaire et Professionnelle*, vol.22, n°2, pp147-167

Esquieu, P. Gensbittel, M.H. (1995) « Les sorties de formation initiale, moins de jeunes sans qualification, plus de diplômés du supérieur », *Education et Formations*, 42, pp33-36.

Fondeur, Y., Minni, C. (1999) « Emploi des jeunes et conjoncture », Dares, *Premières Synthèses*, N°51.1.

Freeman, R.B. (1986) « Demand for education », in Ashenfelter, O. and Layard, R. (ed.), *Handbook of Labor Economics*, North-Holland, vol.1, pp357-386.

Germe J.F, Bédoué C. (2003) « Vers une stabilisation des niveaux de formation en France ? » Document de travail CEE, No. 27, 36p.

Giret, J-F, Moullet, S. & Thomas, G. (2002) « Retours sur la définition de la professionnalisation de l'enseignement supérieur », communication aux Journées d'Etudes du GDR RAPPE, Aix en Provence, les 21 et 22 novembre.

Kirsch, J-L. (1995) « Questions à un système de formation professionnelle pas encore né », *Administration et Education*, n°1.

Kirsch, J-L. (1998) « Les nouveaux territoires de l'enseignement technique », *Céreq, BREF*, n°145.

Lemaire, S. (1997) « Après le Bac, pourquoi l'université ? », *Education et Formations*, n°50, pp23-31.

Minni, C., Poulet-Coulibandot, P. (2001) « L'évolution récente des scolarités et de l'insertion professionnelle, (1998-2000) », *Note d'Information MEN*, 1.28.

Poulet-Coulibando, Pascale (2002) « Parcours d'élèves dans le secondaire », *Education & formations*, n°62, pp.11-20.

Thomas, G. (2003) « Les jeunes qui sortent sans diplôme de l'enseignement supérieur », Céreq BREF, n°200, septembre.

Verdier E. (1995) “Politiques de formation des jeunes et marché du travail. La France des années quatre-vingt ” *Formation-Emploi*, No. 50, pp.19-40.

Tableau 9 : Estimations avec variable agrégée de parcours scolaire, niveau IV

	PCS									
	Salaire à l'embauche Premier emploi Modèle linéaire		PCS embauche premier emploi Modèle Logit		Emploi Date enquête Modèle Logit		Part du temps passé en emploi Modèle linéaire		Durée d'accès Cdi Modèle linéaire	
	Paramètre estimé	Ecart -type	Paramètre estimé	Ecart -type	Paramètre estimé	Ecart -type	Paramètre estimé	Ecart -type	Paramètre estimé	Ecart -type
Constante	6.11***	0.03893	-2.689***	0.3835	-2.032***	0.3890	0.191***	0.03888	11.04***	1.51747
homme	0.069***	0.00813	0.389***	0.0884	0.485***	0.0870	0.067***	0.00835	-0.634*	0.35908
Jeune né étranger	0.023	0.01972	-0.171	0.2150	0.071	0.2089	-0.073***	0.02037	2.965**	0.91908
Père né étranger	-0.008	0.00985	0.542***	0.1049	0.511***	0.1027	-0.014	0.01033	0.024	0.43072
Age en 1998	0.010***	0.00165	0.088***	0.0165	0.055***	0.0164	0.016***	0.00174	-0.321***	0.06140
Père sans emploi	-0.002	0.00891	-0.169	0.1036	-0.125	0.1001	-0.0335***	0.00938	0.113	0.41589
Mère en emploi	0.005	0.00654	-0.024	0.0761	0.025	0.0729	0.035***	0.00688	-0.279	0.30016
Père artisan	-0.002	0.01104	-0.398**	0.1264	-0.148	0.1202	-0.001	0.01161	-0.726	0.50611
Père cadre	0.013	0.01310	0.170	0.1359	0.305**	0.1343	-0.028**	0.01381	0.009	0.60271
Père employé	-0.018*	0.00980	-0.256**	0.1093	-0.123	0.1070	-0.034***	0.01036	-0.453	0.45565
Père ouvrier	-0.02**	0.00988	-0.522***	0.1158	-0.375***	0.1118	-0.0076	0.01047	-0.874*	0.47330
atypique	0.027*	0.01390	0.395**	0.1414	0.394**	0.1438	0.080***	0.01445	-1.099*	0.65542
Bac pro.serv.dipl.	0.041**	0.01612	-0.057	0.1653	0.084	0.1702	0.149***	0.01651	0.25	0.76847
Bac pro.prod.d	0.043**	0.01666	-0.567**	0.1748	-0.452**	0.1759	0.16***	0.01714	-0.364	0.78924
Bac pro.serv.nd	0.002	0.02069	-0.574**	0.2437	-0.651**	0.2528	0.109***	0.02138	-0.238	0.93254
Bac pro.prod.nd	0.023	0.02087	-0.829**	0.2532	-0.543**	0.2323	0.125***	0.02166	1.02	1.02036
Bt ag	0.007	0.02085	-0.612**	0.2528	-0.728**	0.2606	0.06**	0.02169	0.28	1.15264
Bac techn.serv.d	-0.037*	0.01901	-0.233	0.1908	0.004	0.1928	-0.002	0.01977	2.244**	0.91574
Bac gen.dipl.	-0.004	0.02700	-0.112	0.2870	-0.018	0.3004	0.036	0.02701	0.34406	1.38336
3e techno	0.016*	0.00857	-0.049	0.1080	-0.012	0.0989	0.005	0.00913	-0.357	0.39507
3 ^e autre	0.033	0.02908	0.301	0.3235	0.05	0.3352	-0.057*	0.03048	0.623	1.32266
2 ^e techno	0.039	0.02813	0.145	0.3002	0.217	0.2966	0.036	0.02848	0.372	1.38681
2 ^e bep cap	0.002	0.01231	-0.32**	0.1277	-0.27**	0.1295	0.067***	0.01272	-0.573	0.60319
Ancienneté	0.002***	0.00026925								
Taille nsp	0.074***	0.01448	-0.389**	0.1636	-0.46**	0.2098				
Taille adm.	0.123***	0.01055	-0.304**	0.1110	-0.488***	0.1047				
ts10i2	0.042***	0.00819	-0.489***	0.0898	-0.293***	0.0865				
Taille sup 200	0.127***	0.01081	-0.824***	0.1290	-0.644***	0.1140				
Cdd (Ref Cdi)	-0.013	0.00802								
Intérimaire	0.021**	0.00988								
Mesure d'aide à l'emploi	-0.175***	0.01033								
Durée trav.<50%	-0.27***	0.02150								
Durée trav.60%	-0.002	0.02063								
Durée trav.80%	0.117***	0.01616								

	Salaire à l'embauche Premier emploi Modèle linéaire		PCS embauche premier emploi Modèle Logit		PCS Emploi Date enquête Modèle Logit		Part du temps passé en emploi Modèle linéaire		Durée d'accès Cdi Modèle linéaire	
	Paramètre	Ecart	Paramètre	Ecart	Paramètre	Ecart	Paramètre	Ecart	Paramètre	Ecart
	estimé	-type	estimé	-type	estimé	-type	estimé	-type	estimé	-type
Temps plein	0.374***	0.01100								
Nb mois formation					0.023	0.0169				
Nb mois chômage					-0.022**	0.00777				
Nb emplois précédents							0.031***	0.00261		

Tableau 10 - Estimations avec variable fine de parcours scolaire, niveau IV

Variable	Salaire à l'embauche Premier emploi Modèle linéaire		PCS embauche premier emploi Modèle Logit		PCS Emploi Date enquête Modèle Logit		Part du temps passé en emploi Modèle linéaire		Durée d'accès Cdi Modèle linéaire	
	Standard	Standard	Standard	Standard	Standard	Standard	Standard	Standard	Standard	
	Erreur	Erreur	Erreur	Erreur	Erreur	Erreur	Erreur	Erreur	Erreur	
Constante	6.133***	0.03991	-2.502***	0.3959	-1.78***	0.4017	0.191***	0.03976	10.061***	1.56022
homme	0.072***	0.00817	0.411***	0.0897	0.518***	0.0881	0.065***	0.00838	-0.776**	0.36006
Jeune né étranger	0.0213	0.01972	-0.179	0.2166	0.065	0.2103	-0.071***	0.02033	3.006***	0.91388
Père né étranger	-0.008	0.00984	0.537***	0.1052	0.508***	0.1030	-0.016	0.01029	0.063	0.42824
Age en 1998	0.010***	0.00165	0.080***	0.0168	0.047**	0.0166	0.015***	0.00174	-0.313***	0.06097
Père sans emploi	-0.002	0.00891	-0.175*	0.1040	-0.132	0.1006	-0.034***	0.00936	0.151	0.41357
Mère en emploi	0.005	0.00654	-0.038	0.0764	0.014	0.0732	0.034***	0.00687	-0.223	0.29912
Père artisan	-0.002	0.01104	-0.409**	0.1270	-0.159	0.1208	-0.005	0.01160	-0.601	0.50347
Père cadre	0.012	0.01310	0.161	0.1363	0.294**	0.1347	-0.029**	0.01378	0.122	0.59928
Père employé	-0.018*	0.00981	-0.265**	0.1098	-0.135	0.1074	-0.036***	0.01034	-0.434	0.45229
Père ouvrier	-0.02**	0.00989	-0.526***	0.1164	-0.382***	0.1123	-0.008	0.01046	-0.844*	0.47142
Bac serv. d_bep scol.	0.022	0.02046	-0.564***	0.2186	-0.431*	0.2291	0.223***	0.02006	0.869	1.00010
Bac.pro.prod.d_bep scol.	0.028	0.02117	-0.779***	0.2266	-0.753**	0.2354	0.234***	0.02078	0.306	1.02904
Bac.pro.serv.d_2e gen	0.059***	0.02269	0.385*	0.2319	0.442*	0.2443	0.249***	0.02259	-0.395	1.05941
Bac tech.serv.d_2e gen	-0.048**	0.02284	0.081	0.2378	0.188	0.2497	0.104***	0.02248	2.556**	1.11875
Bac.pro.serv.nd_bep cap	-0.011	0.02372	-0.924***	0.2750	-1.029***	0.2897	0.192***	0.02361	-0.103	1.10098
Bac.pro.prod.nd_bep scol.	0.009	0.02418	-1.207***	0.2862	-0.946***	0.2749	0.21***	0.02415	1.142	1.18585
Bt agri_cap bep	-0.006	0.02386	-0.965***	0.2828	-1.108***	0.2964	0.142***	0.02391	0.417	1.28921
Bac pro.prod.d_cap	0.036	0.02485	-1.553***	0.3154	-1.223***	0.2864	0.306***	0.02506	-1.31	1.08614

Variable	Salaire à l'embauche		PCS embauche		PCS		Part du temps		Durée d'accès	
	Premier emploi		premier emploi		Emploi		passé en emploi		Cdi	
	Modèle linéaire		Modèle Logit		Date enquête		Modèle linéaire		Modèle linéaire	
	Standard	Standard	Standard	Standard	Standard	Standard	Standard	Standard	Standard	Standard
	Error	Error	Error	Error	Error	Error	Error	Error	Error	Error
	salaire		Pcs deb		Pcs fin		Temps		cdi	
							emploi			
Bac tech.serv.d_cap	0.002	0.02500	-0.12	0.2672	0.168	0.2740	0.134***	0.02500	0.025	1.26807
Bac pro.serv.d_cap	0.033	0.02611	0.220	0.2630	0.323	0.2699	0.287***	0.02620	-0.990	1.10858
Bac tech.serv.d_2e tech.	-0.017	0.02770	-0.134	0.3011	0.095	0.3043	0.047*	0.02719	3.360**	1.37503
Bac gen. nd_2e gen	-0.025	0.02796	-0.160	0.2959	-0.147	0.3098	0.05*	0.02775	1.146	1.42129
Bac pro.prod.d_2e gen	0.031	0.02873	-0.492	0.3112	-0.313	0.3062	0.214***	0.02943	-0.110	1.30565
Bac tech.prod.d_bep.cap	-0.017	0.02932	-0.029	0.2969	-0.125	0.3063	0.184***	0.03002	0.07	1.41281
Ancienneté	0.002***	0.00026936								
Taille nsp	0.074***	0.01451	-0.365**	0.1647	-0.433**	0.2105				
Taille adm.	0.123***	0.01062	-0.271**	0.1124	-0.448***	0.1061				
ts10i2	0.043***	0.00825	-0.454***	0.0911	-0.252**	0.0880				
Taille sup 200	0.128***	0.01090	-0.811***	0.1305	-0.616***	0.1157				
Cdd (Ref Cdi)	-0.013	0.00804								
Intérimaire	0.021**	0.00992								
Mesure d'aide à l'emploi	-0.174***	0.01034								
Durée trav.<50%	-0.271***	0.02150								
Durée trav.60%	-0.0009	0.02063								
Durée trav.80%	0.117***	0.01616								
Temps plein	0.374***	0.01101								
Nb mois formation					0.023	0.0169				
Nb mois chômage					-0.021**	0.00778				
Nb emplois précédents							0.032***	0.00261		

Tableau 11 : Estimations avec variable agrégée de parcours scolaire, niveaux IV+ et III

Indicateurs	Salaire à l'embauche Premier emploi		PCS embauche premier emploi		PCS Emploi Date enquête		Part du temps passé en emploi		Durée d'accès Cdi	
	Modèle linéaire		Modèle Logit		Modèles Logit		Modèle linéaire		Modèle de durée	
Variables	Paramètre estimé	Ecart -type	Paramètre estimé	Ecart- type	Paramètre estimé	Ecart- type	Paramètre estimé	Ecart- type	Hazard Ratio	Ecart- type
Constante	6.075***	0.03291	-3.70***	0.3001	-2.491***	0.3215	0.453***	0.02919	-	-
Homme	0.064***	0.00517	0.403***	0.0456	0.322***	0.0479	0.011**	0.00471	0.901***	0.02233
Jeune né étranger	0.013	0.01392	0.216*	0.1230	0.259*	0.1335	-	0.01292	0.981	0.06369
Père né étranger	0.007	0.00687	-0.048	0.0613	0.134**	0.0650	0.0312**	-	1.000	0.03035
Age en 1998	0.013***	0.00126	0.143***	0.0121	0.123***	0.0129	0.024***	-	1.012**	0.00571
Père sans emploi	0.001	0.00604	0.007	0.0545	-0.093	0.0574	0.011***	0.00116	1.008	0.02654
Mère en emploi	0.001	0.00472	0.051	0.0423	0.085*	0.0444	-	0.00562	1.012	0.02085
Père artisan	-0.007	0.00776	0.011	0.0696	-0.172**	0.0734	0.013**	0.00440	0.986	0.03461
Père cadre	0.016**	0.00749	0.105	0.0671	0.119	0.0726	0.012	0.00725	0.935**	0.03365
Père employé	-0.004	0.00680	-0.101*	0.0609	-0.217***	0.0641	-0.009	0.00699	0.991	0.03016
Père ouvrier	-0.010	0.00745	-0.164**	0.0669	-0.284***	0.0697	0.006	0.00634	1.019	0.03260
A1	-0.0141	0.01000	-0.195**	0.0845	-0.259**	0.0896	0.006	0.00694	0.879**	0.04446
A2	0.053***	0.00936	0.339***	0.0853	0.213**	0.0906	0.0043	0.00940	1.054	0.04137
A3	0.046***	0.01083	0.249**	0.1000	0.114	0.1041	0.042***	0.00868	1.038	0.04885
Deug non dipl.	-0.061***	0.00891	-0.567***	0.0769	-0.439***	0.0822	0.035***	0.01016	0.728***	0.03993
Bts dipl. agri.	0.0642***	0.02081	0.232	0.1833	-0.0081	0.1835	-	0.00816	1.432***	0.09173
Bts non dipl. agri.	0.067***	0.02582	-0.415	0.2525	-0.556**	0.2386	0.074***	0.01965	1.383**	0.11516
Bts dipl. indus	0.102***	0.01401	0.946***	0.1223	1.203***	0.1312	0.055**	0.02423	1.600***	0.06393
Bts dut nd Indus	0.045***	0.01676	0.066	0.1465	0.0044	0.1507	0.091***	0.01311	1.600***	0.06393
Dut dipl. indus	0.080***	0.01826	1.287***	0.1532	1.342***	0.1790	0.049***	0.01561	1.131*	0.07408
Bts dipl. tert	0.096***	0.01249	0.873***	0.1157	0.719***	0.1219	0.047***	0.01708	1.642***	0.07999
Bts dut nd tert.	0.042***	0.01428	0.145	0.1289	0.028	0.1333	0.094***	0.01169	1.606***	0.05829
Dut dipl. Tert.	0.059***	0.01218	0.586***	0.1035	0.445***	0.1111	0.028**	0.01335	1.239***	0.06432
Bac techno.	-0.027***	0.00743	-0.269***	0.0679	-0.357***	0.0706	0.073***	0.01139	1.403***	0.05580
Bac non dipl	0.133	0.14728	-	-	-	-	-0.003	0.00693	1.068*	0.03387
Bac pro ou ag.	-0.027**	0.01359	-0.639***	0.1305	-0.51***	0.1247	-	-	-	-
Iut bts	-0.032***	0.00794	-0.424***	0.0690	-0.275***	0.0733	0.025**	0.01272	0.997	0.06004
Classe prepa	0.119***	0.00823	1.202***	0.0858	1.299***	0.0987	0.010	0.00745	0.762***	0.03574
ts10i2	0.039***	0.00658	-0.106*	0.0577	-0.029	0.0624	0.055***	0.00770	1.383***	0.03658
ts200	0.115***	0.00787	-0.042	0.0674	-0.089	0.0708	-	-	-	-
Tnsp	0.067***	0.01060	-0.344***	0.0941	-0.148	0.1274	-	-	-	-
Tadm	0.085***	0.00741	0.990***	0.0660	0.546***	0.0675	-	-	-	-
Nb séquences emploi	-	-	-	-	-	-	0.02349	0.00171	-	-
Nb mois en formation	-	-	-	-	0.008	0.00995	-	-	-	-
Nb mois au chômage	-	-	-	-	-0.04***	0.00461	-	-	-	-
Cdd	-0.044***	0.00566	-	-	-	-	-	-	-	-
Intérim	-0.028***	0.00740	-	-	-	-	-	-	-	-
Mesure (ref Cdi)	-0.209***	0.00737	-	-	-	-	-	-	-	-
Durée trav.<50%	-0.206***	0.01566	-	-	-	-	-	-	-	-
Durée trav.60%	0.010	0.01686	-	-	-	-	-	-	-	-
Durée trav.80%	0.188***	0.01231	-	-	-	-	-	-	-	-
Temps plein	0.440***	0.00868	-	-	-	-	-	-	-	-
Ancienneté	0.002***	0.00020335	-	-	-	-	-	-	-	-
	N=	R²adj.	N=		N=		N=	R²adj.	N=	

Tableau 12 - Estimations avec variable fine de parcours scolaire, niveaux IV+ et III

Modèles	Indicateurs	PCS									
		PCS embauche premier emploi		Emploi Date enquête		Salaire à l'embauche Premier emploi		Part du temps passé en emploi		Durée d'accès Cdi	
		Modèle Logit	Modèle Logit	Modèle linéaire	Modèle linéaire	Modèle linéaire	Modèle linéaire	Modèle de durée	Modèle de durée		
	Paramètre estimé	Ecart -type	Paramètre estimé	Ecart -type	Paramètre estimé	Ecart -type	Paramètre estimé	Ecart -type	Paramètre estimé	Ecart -type	
Constante		-4.12***	0.2758	-2.65***	0.2956	6.047***	0.03032	0.386***	0.02673		
homme		0.369***	0.0454	0.293***	0.0477	0.061***	0.00516	0.01**	0.00471	0.892***	0.02237
Jeune né étranger		0.244**	0.1227	0.278**	0.1330	0.016	0.01388	-0.031**	0.01292	0.976	0.06367
Père né étranger		-0.041	0.0613	0.146**	0.0650	0.007	0.00686	-0.025***	0.00637	1.009	0.03038
Age en 1998		0.147***	0.0118	0.119***	0.0126	0.013***	0.00124	0.011***	0.00114	1.018**	0.00554
Père sans emploi		-0.0007	0.0547	-0.104*	0.0575	-0.0005	0.00603	-0.027***	0.00562	1.007	0.02659
Mère en emploi		0.049	0.0423	0.08*	0.0445	0.001	0.00471	0.012**	0.00440	1.013	0.02086
Père artisan		0.028	0.0697	-0.163**	0.0736	-0.006	0.00774	0.013*	0.00725	0.996	0.03465
Père cadre		0.133**	0.0672	0.143**	0.0726	0.019**	0.00747	-0.008	0.00699	0.936**	0.03367
Père employé		-0.092	0.0610	-0.212***	0.0642	-0.003	0.00678	0.007	0.00634	0.989	0.03019
Père ouvrier		-0.161**	0.0670	-0.297***	0.0699	-0.009	0.00744	0.005	0.00695	1.023	0.03263
bts service		0.275***	0.0833	0.011	0.0852	0.052***	0.00992	0.152***	0.00921	1.334***	0.04484
dipl_2gen_bactech_bts											
Btsdut service		-0.224**	0.0890	-0.392***	0.0888	0.023**	0.00998	0.099***	0.00925	1.120**	0.04338
nd_2gen_bacgen ou techn._iut											
bts											
Bts service		3.141***	0.1210	3.01***	0.1526	0.315***	0.00887	0.243***	0.00805	2.870***	0.03954
d_2gen_bacgentec_cpge											
Bts service		1.624***	0.0897	1.306***	0.0983	0.199***	0.00965	0.185***	0.00897	2.095***	0.04387
d_2gen_bacgen_univ.											
Dut dipl		0.688***	0.0872	0.509***	0.0928	0.082***	0.01064	0.141***	0.00990	1.464***	0.04939
tertiaire_2gentec_bacgen											
Bts prod.		0.630***	0.0959	0.868***	0.1061	0.08***	0.01177	0.155***	0.01093	1.506***	0.05236
dipl_2tech_bactech_bts											
Bts serv.d_2gen_bacgen_bts		0.578***	0.0955	0.352***	0.0990	0.093***	0.01155	0.163***	0.01081	1.427***	0.05203
Bts prod. nd_bactech		-0.192*	0.1057	-0.289**	0.1061	0.033**	0.01239	0.111***	0.01138	1.168***	0.05290
Bts		0.488***	0.1018	0.663***	0.1105	0.08***	0.01252	0.153***	0.01165	1.506***	0.05590
prod.d_2autgen_bactech_bts											
Deug nd_2gen_bactechno-univ		-0.193*	0.1150	-0.439***	0.1199	-0.037**	0.01296	-0.006	0.01173	0.874**	0.05418
Deug nd_2gen_bacgen_huniv		0.32**	0.1266	0.226*	0.1366	0.084***	0.01533	0.049***	0.01404	0.870**	0.06875
Deug d_2gen_bacgen_huniv		1.099***	0.1221	1.022***	0.1382	0.16***	0.01398	0.141***	0.01304	1.387***	0.06347
Bts agri_bactecagri		-0.392**	0.1302	-0.553***	0.1267	0.051***	0.01444	0.129***	0.01358	1.418***	0.06378
Bts dut nd tert._2bep_bactech ou pro_dut bts		-0.575***	0.1429	-0.778***	0.1374	0.005	0.01496	0.095***	0.01392	1.050	0.06650
Dut serv._2gen_bacgen_iut		1.243***	0.1338	1.359***	0.1601	0.09***	0.01613	0.111***	0.01504	1.543***	0.06987
Deug d_2gentechno_bactech		0.878***	0.1400	0.678***	0.1504	0.118***	0.01649	0.136***	0.01538	1.642***	0.07578
Bts serv.d_2tech_bactech_bts		0.4832**	0.1482	0.429**	0.1524	0.089***	0.01797	0.163***	0.01699	1.387***	0.08231

Modèles	Indicateurs	PCS embauche premier emploi		PCS Emploi Date enquête		Salaire à l'embauche Premier emploi		Part du temps passé en emploi		Durée d'accès Cdi	
		Modèle Logit		Modèle Logit		Modèle linéaire		Modèle linéaire		Modèle de durée	
		Paramètre estimé	Ecart -type	Paramètre estimé	Ecart -type	Paramètre estimé	Ecart -type	Paramètre estimé	Ecart -type	Paramètre estimé	Ecart -type
Bts serv.d_2tech_bactech_hbts		2.445***	0.1905	2.317***	0.2396	0.293***	0.01637	0.244***	0.01537	3.567***	0.07419
Deug		-0.851***	0.2032	-0.682***	0.1910	0.006	0.02011	0.041**	0.01863	0.869	0.08579
nd_2capbep_bacpro_univ											
Dut serv.d_2gen_bactech_Iut		0.371**	0.1544	0.327**	0.1592	0.051**	0.01862	0.105***	0.01756	1.439***	0.08321
bts											
Deug nd_2capbep_bac hors		-0.406**	0.1807	-0.288	0.1822	-0.024	0.01987	0.026	0.01842	0.864*	0.08267
pro-univ											
ts10i2		-0.113*	0.0576	-0.041	0.0623	0.037***	0.00657				
ts200		-0.064	0.0675	-0.112	0.0709	0.112***	0.00786				
tnsp		-0.378***	0.0947	-0.205	0.1281	0.063***	0.01058				
tadm		0.966***	0.0659	0.503***	0.0677	0.079***	0.00740				
Nb de mois en formation				0.0094	0.00982						
Nb de mois au chômage				-0.038***	0.00457						
Ancienneté						0.002***	0.00020279				
Cdd (Ref Cdi)						-0.044***	0.00565				
Intérimaire						-0.029***	0.00738				
Mesure d'aide à l'emploi						-0.208***	0.00735				
Durée trav.<50%						-0.205***	0.01562				
Durée trav.60%						0.011	0.01681				
Durée trav.80%						0.185***	0.01228				
Temps plein						0.44***	0.00866				
Nb d'emplois précédents								0.024***	0.00171		

